Accusé de réception en préfecture
077-200070241-20231214-2023-189-DE
Date de télétransmission : 14/12/2023
Date de réception préfecture : 14/12/2023

COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

Commune de Boissy-le-Châtel

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°5.2a
Plan des servitudes d'utilité publique

Echelle 1/5000ème

Projet arrêté le 7 décembre 2023

Projet mis à l'enquête le

Projet approuvé le

Le Président de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie

GEOGRAM
18 rue Rayet Lemoyne
77120 Coulommiers cedex
Tél. : 01 20 50 08 86 / Fax : 01 26 50 38 80
e-mail : bureau.etudes@geogram.fr
Site internet : www.geogram.fr

Légende du document graphique

- Limites communales de Boissy-le-Châtel
- Servitude I4 ligne électrique
- Servitude INT1 - cimetiere
- Servitude A4 - Servitudes de passage cours d'eau non domaniaux
- Servitude PT1
- Servitude I3
- Servitude EL7 (voir plan n°5.2b)
- Servitude L1

Servitude PM1 : PPRi de la Vallée du Grand Morin

- zone rouge
- zone marron
- zone jaune foncé
- zone jaune clair
- zone bleu foncé
- zone bleu clair

0 250 500 m

Compte tenu de la précision des données fournies dans le cadre du porter à connaissance pour la réalisation de ce plan, le bureau d'études ne peut garantir l'exactitude et l'exhaustivité du report des servitudes.